Je suis porteuse ou porteur d'une bactérie multirésistante aux antibiotiques

Que dois-je faire pour éviter de contaminer d'autres personnes ?



Porter des vêtements propres



Me laver le corps tous les jours



Ne pas partager mes affaires de toilette (ex : linges, gants de toilette)



À la maison

Je peux faire toutes mes activités habituelles (travail, école, sorties, sport, courses, visites, vie de famille). L'entretien du domicile, le lavage du linge ou de la vaisselle ne nécessitent pas de mesures ou produits particuliers. Il est cependant recommandé de laver régulièrement les vêtements et de laver à 60°C les linges de toilette (souvenez-vous : chacun son propre linge, changé régulièrement). Si je vis avec une personne malade, immunosupprimée ou un enfant en bas âge, j'informe mon médecin.



Me laver les mains

Avant et après chaque geste de la vie courante (WC, préparation des repas et avant de manger).



Signaler

Je signale que je suis porteuse ou porteur d'une bactérie multirésistante au personnel de santé lors des soins.



Plaies

Recouvrir mes plaies et m'assurer du bon état de mes pansements.



WC

Quand la bactérie multirésistante se situe dans le tube digestif, elle est éliminée dans les selles et les urines. Les toilettes peuvent donc être contaminés à chaque utilisation. Un nettoyage quotidien limite la contamination de l'environnement et le risque de transmission aux autres personnes, surtout aux plus fragiles.



Masque

Quand la bactérie multirésistante est localisée dans les voies respiratoires et associée à une toux, le port du masque est recommandé pour protéger l'entourage.

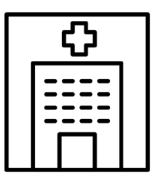

Lieux de soins

- J'informe que je suis porteuse ou porteur d'une bactérie multirésistante afin que le personnel de soins mettent en place des mesures de prévention pour éviter la dissémination de ces bactéries difficiles à traiter.
- L'objectif est de protéger les patient.e.s et la collectivité en renforcant les mesures d'hygiène. Elles sont plus strictes à l'**hôpital** que dans les lieux de longs séjours comme les **EMS** ou à **domicile**.
- L'information concernant la bactérie multirésistante figure dans mon dossier médical.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à les poser au personnel médical et soignant.

Antibiorésistance : ce qu'il faut savoir

La résistance aux antibiotiques désigne la capacité de certaines bactéries à s'adapter pour résister à l'action des antibiotiques. La résistance croissante aux antibiotiques représente une menace mondiale pour les personnes et les animaux. Pour que les antibiotiques restent efficaces, nous devons les utiliser de manière responsable.

Être porteuse ou porteur d'une bactérie multirésistante ne signifie pas forcément être malade. On parle d'infection seulement si la bactérie provoque une maladie. Un porteur sain peut transmettre la bactérie, notamment aux personnes fragiles (immunodéprimées ou hospitalisées, nourrissons, seniors) qui sont susceptibles de tomber malades.

Le dépistage de la bactérie a souvent lieu à l'hôpital.

Comment ?
Par des analyses en laboratoire (prélèvements sur peau, plaies, muqueuses, selles ou urines).

Quand ?
Uniquement dans certains cas : hospitalisation récente, voyage à l'étranger, transfert d'établissement, contact avec une personne porteuse ou pour poser un diagnostic médical.

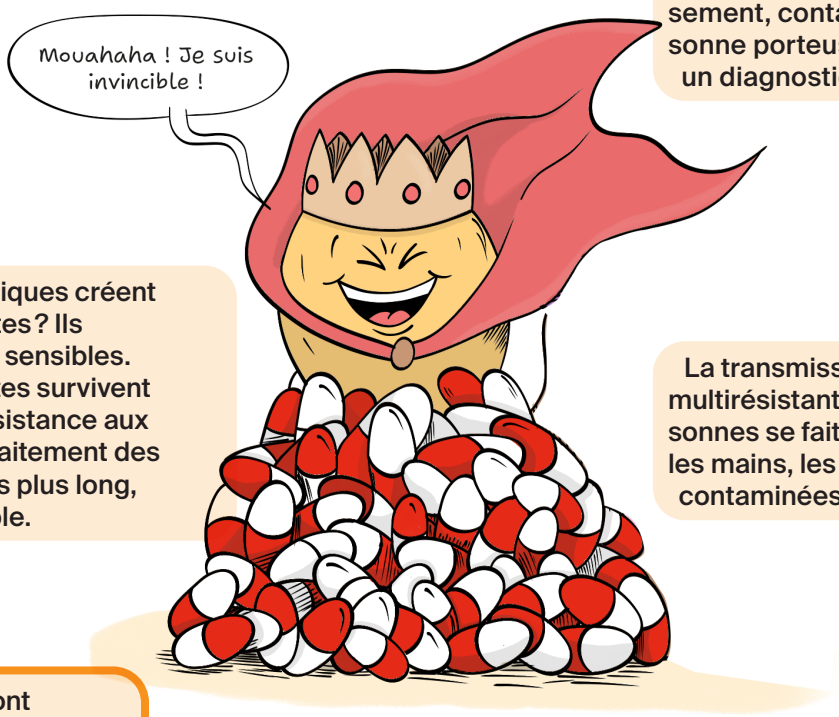

Comment les antibiotiques créent des bactéries résistantes ? Ils éliminent les bactéries sensibles. Les bactéries résistantes survivent et se multiplient. La résistance aux antibiotiques rend le traitement des infections bactériennes plus long, voire parfois impossible.

La transmission des bactéries multirésistantes entre les personnes se fait principalement par les mains, les objets ou les surfaces contaminées.

Si des antibiotiques sont prescrits, il est important de respecter la posologie et la durée du traitement. Ils ne peuvent pas être partagés avec d'autres personnes et les boîtes entamées doivent être rapportées à la pharmacie.

La bactérie peut disparaître spontanément après quelques mois. C'est un dépistage de contrôle qui confirme que la bactérie n'est plus présente dans votre corps.

En savoir plus :
www.star.admin.ch/fr/population

Ce document a été élaboré en collaboration avec le réseau HPCI neuchâtelois (RHNe, Nomad, CNP).
Illustration de bactérie issue de la BD «Les bactéries font de la résistance» par Christèle Aubry et Gilbert Greub, publiée aux EPFL Press, 2026.
Disponible en librairie et en ligne sur www.epflpress.org

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Service cantonal de la santé publique